



La directrice

Mesdames et messieurs les
présidents d'université et directeurs
d'établissement d'enseignement
supérieur

Rome, le 15 mars 2016

Objet : Contrats doctoraux 2016 en partenariat avec une école française à l'étranger (EFE).

Mesdames et messieurs les présidents et les directeurs, chers collègues,

Comme les années passées, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche offre cinq contrats doctoraux dans le cadre d'un partenariat avec une des écoles françaises à l'étranger : École française d'Athènes, École française de Rome, Institut français d'archéologie orientale, École française d'Extrême-Orient, Casa de Velázquez- École des hautes études hispaniques et ibériques. Ces contrats viennent s'ajouter au contingent annuel des contrats doctoraux ministériels.

Les écoles françaises à l'étranger sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Dans les aires géographiques et les domaines scientifiques - relevant des SHS- qui les caractérisent, les écoles françaises à l'étranger ont pour mission de développer la recherche fondamentale sur le terrain et la formation à la recherche.

Nous attirons votre attention sur la modification des procédures intervenue en 2016 dans la sélection des candidats retenus : les dossiers devront désormais **parvenir directement à celle des EFE concernée**, sous forme d'un document .pdf comprenant :

- Un projet de thèse de cinq pages au maximum ;
- Le CV du candidat pressenti pour entreprendre la recherche ;
- Une lettre de présentation du projet par le ou les directeurs de thèse pressentis ;

- L'avis du directeur de l'école doctorale de rattachement du projet.

Chacune des EFE enverra dans les prochains jours un appel plus spécifique vers les ED concernant son champ de compétence. Le calendrier établi conjointement est le suivant :

- Dépôt des dossiers jusqu'au **3 mai 2016 à 12h**.
- Transmission des résultats aux écoles doctorales dans la semaine du **20 juin 2016**.

En espérant que cette opportunité saura retenir votre attention, je vous prie de croire en l'expression de ma haute considération,



Catherine Virlovet
Présidente du comité des directeurs des EFE